

# ECOLE FONDAMENTALE SPECIALISEE SAINTE-GERTRUDE CHEMIN DE WISBECQ, 2 7940 BRUGELETTE

Tél.: 068/45 49 42 – Fax: 068/45 55 69

direction.primaire@sainte-gertrude.be - sainte-gertrude1.com

Direction: Nadine DUBOIS

Brugelette, le 21 septembre 2021

Chers Parents, Madame, Monsieur,

C'est avec une grande joie qu'en cette période de rentrée scolaire nous accueillons vos enfants (225 sur site et 150 en intégration). Les 75 membres de l'équipe éducative s'efforceront d'épanouir au maximum leurs capacités intellectuelles et affectives dans un climat d'éducation religieuse et humaine dominée par la joie de la découverte et de l'amitié.

Pour assurer le plein succès de votre enfant, il est nécessaire que nous puissions travailler en collaboration. Merci de veiller à ce que votre enfant ait un temps de repos suffisant, de l'encourager à la persévérance et à l'effort dans le travail.

Chaque élève sera en possession d'un journal de classe que nous vous demanderons de signer chaque jour ; chaque élève recevra une farde de communication qui facilitera, tant pour les parents que pour les titulaires, les échanges écrits et vous permettra de prendre rendez-vous avec le professeur de votre enfant ou avec la direction.

Si un quelconque problème vous tracassait ou pour connaître les progrès de votre enfant, n'hésitez pas à contacter la direction de l'école (+32(0)68/45 49 42 ou +32(0)475/655 232).

Vous trouverez dans les pages suivantes divers renseignements utiles auxquels, nous n'en doutons pas, vous aurez certainement recours de temps en temps.

Très honorés de la confiance que vous nous témoignez cette année encore, nous vous assurons, chers Parents, Madame, Monsieur, de tout notre dévouement.

Pour les membres de l'équipe éducative, Nadine Dubois, Directrice.

# 1. Contact téléphonique :

Pour joindre l'école : composer le 068/45 49 42 (de l'étranger le 0032 68/45 49 42) ou le fax : 068/45 55 69 (de l'étranger le 0032 68/45 55 69). Si le répondeur est branché : laissez votre message et vos coordonnées après le bip sonore, nous vous contacterons dès notre retour.



Courriel: <u>direction.primaire@sainte-gertrude.be</u>
Contact par site internet:
<u>sainte-gertrude1.com/contact</u>

Direction : Mme Dubois Secrétariat : Mme Mary

# 2. Contact avec le centre P.M.S.S. :

Chaussée de Valenciennes, 199

B-7801 Irchonwelz

Tél: +32 (0) 68/66 55 30 cpmss.libre.ath@skynet.be

https://cpmslibreho.wordpress.com/cpms-

specialise-de-ath/



Psychologues: Mmes Nathalie Bombois (<u>nathalie.bombois@pmslibreho.be</u>) et

Lydie Brunin (lydie.brunin@pmslibreho.be)

Assistante sociale : Mme Sophie Vandepapeliere

(sophie.vandepapeliere@pmslibreho.be)

Une présence du P.M.S.S. est assurée à l'école, sur rendez-vous, chaque jour de la semaine à l'exception du mercredi.

#### 3. Mutuelle:

Chaque nouvel élève remet une photocopie de sa carte d'identité et/ou de sa carte ISI+.

# 4. Allocations majorées :

La direction de l'école est à pour tous renseignements demandes d'allocations

# 5. Heures de classe :



votre disposition concernant les majorées.

# Classes à pédagogie adaptée

De **9h00 à 10h35** (sonnerie à 8h55) ; Collation en classe de **10h15 à 10h30** ; Récréation de **10h35 à 10h45** ;

De **10h45 à 11h35** (reprise des cours);

Repas de 11 h 35 à 12 h 15 ;

Récréation de 12h15 à 12h45;

Reprise des cours de 12h45 à 15h35;

Récréation de 14h05 à 14h20.

#### Autres classes

De 9h00 à 10h45 (sonnerie à 8h55); Collation en classe de 10h35 à 10h45; Récréation de 10h45 à 11h00; Cours de calcul de 11h00 à 12h15; Repas et activités de midi de 12h15 à 13h10;

Reprise des cours de 13h10 à 15h40; Récréation de 15h20 à 15h35.

# 6. Accueil des enfants :

À partir de 8h30, les enfants sont accueillis et surveillés par les instituteurs.

## 7.<u>Boissons</u>:

Les élèves qui prennent leurs tartines peuvent se faire servir un potage contre remise d'un ticket ; les tickets sont vendus le lundi matin par tranche de 4 pour la modique somme de 2 euros.

# 8. <u>Transport scolaire</u> :



- Une collaboration doit exister entre la famille, l'école et le transporteur dans le respect du règlement que vous recevrez sous peu via la farde de communication.
- Le personnel de convoyage n'est légalement responsable qu'à partir du moment où l'enfant est pris en charge, dans le car même, par le transporteur.

- ♣ Sauf si leur handicap les en empêche, le ministère peut imposer aux parents de conduire leur enfant jusqu'à un point d'arrêt distant au maximum de 500 mètres de leur domicile.
- Les élèves doivent être prêts à embarquer quelques minutes avant l'arrivée du bus au point d'arrêt.
- 🖊 Les heures de ramassage peuvent parfois varier selon les circonstances.
- ♣ Pour des problèmes de transport : téléphoner à Madame Mary au +32 (0)68/45 49 42.
- Si un déménagement est prévu, il est impératif de prévenir l'école deux semaines à l'avance.

# 9. Assurances: pas d'intervention pour les lunettes

Les élèves sont assurés pour les accidents survenus à l'école et sur le chemin de l'école. Nous signalons que l'assurance scolaire ne couvre pas les bris de vitres ou de lunettes ni les déchirures aux vêtements.

# 10. <u>Célébrations eucharistiques</u> :

Comme chaque année, les enfants ont la possibilité de se préparer aux différentes célébrations eucharistiques organisées par notre institution.

Si vous désirez obtenir des renseignements, veuillez vous adresser au professeur de religion de votre enfant (Mme Coralie T., M. Vincent S.).



#### Dates des différentes célébrations :

- 4 1ère communion : le vendredi 03 juin 2022 à 14h ;
- ♣ Profession de foi et Confirmation : le samedi 04 juin 2022 à 14h.

Attention, sous réserve de la disponibilité d'un représentant épiscopal!

#### 11. Internat:

Renseignements au +32 (0)68/45 74 50 (lundi 9h à 10h -mercredi 9h à 12h - vendredi 9h à 17h uniquement).

Demander à parler à Mme Moins.

# 12. Repas à l'école (Firme Sorest-Depoître) :

Je rappelle l'importance de prévenir au moins la veille quand votre enfant doit prendre un repas complet. Les repas sont payables le lundi matin pour toute la semaine.



Prix d'un repas : 3.50 euros pour les maternelles et 4 euros pour les primaires. Ce prix comprend le potage, le plat, un dessert et une boisson à volonté.

L'argent est ramassé le lundi matin par M. Laurent G. (mettre l'argent dans une enveloppe mentionnant le nom de l'enfant). Si possible, nous privilégions les paiements par virement bancaire.

# 13. Réunion des parents :

La 1<sup>ère</sup> réunion des parents aura lieu le **vendredi 17 décembre 2021** de 16h à 18h30.

Les parents qui désirent rencontrer le (la) titulaire de leur enfant durant le premier trimestre (octobre, novembre), durant le second trimestre (janvier, février) ou durant le troisième trimestre (avril, mai) peuvent prendre rendezvous avec celui-ci par l'intermédiaire du journal de classe.

La seconde réunion des parents aura lieu le **jeudi 31 mars 2022** de 16h à 18h30. La dernière réunion, **le mardi 28 juin 2022** de 16h à 18h30.



#### 14. Absences:

Le professeur doit être averti, en cas d'absence ou de retard, du motif exact au moyen d'un billet signé. Pour des absences, à partir du 3<sup>e</sup> jour, le certificat médical est obligatoire.

# 15. La possession et l'utilisation du GSM (téléphone mobile) :

Nous avons parfois constaté quelques utilisations déviantes des téléphones portables au sein de l'établissement : échanges de messages, appels aux parents, prises de photos...

Nous réaffirmons que si la possession d'un GSM par votre enfant est tolérée, son utilisation est, par contre, <u>strictement interdite</u> dans l'enceinte de l'école.

Le GSM restera donc éteint pendant toute la journée et dès l'entrée dans l'établissement.

Notre Règlement d'Ordre Intérieur est très clair à ce sujet et des sanctions sévères seront prises en cas d'infraction. Il y va de l'intérêt et du respect de chacun.

Lorsqu'un enfant emporte un objet non pédagogique à l'école (GSM, etc.), nous vous rappelons que nous ne sommes pas responsables en cas de perte, de vol ou d'échange.

# 16. Devoirs et leçons :

Nous demandons aux parents de contrôler, chaque jour, le contenu du journal de classe de leur enfant et de veiller à ce que le travail demandé soit réalisé sérieusement.

Les devoirs sont donnés le lundi, le mardi et le jeudi.

# 17. Natation (obligatoire sauf certificat médical) :

Une fois toutes les 4 semaines. Tenue demandée :

- Un sac de natation + serviette ;
- 🖊 Un maillot de bain (pas de short) ;
- ♣ Un bonnet de bain vendu au prix de 5 euros.

Ces différents objets peuvent être marqués au nom de l'élève. Pour être dispensé du cours de gymnastique ou de natation, un certificat médical est requis.

Prix de la séance de natation : **5 euros** (couvrant l'entrée et le transport). Suite à la crise Corona, nous ne savons pas quand cette activité reprendra.

# 18. Gymnastique:

Deux fois par semaine. Tenue demandée :

- 🖊 Un sac de gymnastique ;
- ♣ Un short bleu (de préférence) ;
- Le T-shirt de l'école (vert avec le sigle) vendu au prix de 8 euros ;
- Une paire de chaussettes ;
- ♣ Une paire de sandales blanches.



# 19.<u>Les fournitures classiques</u> :

Nous demandons aux élèves de prendre soin de leurs cahiers. Les enfants doivent apporter à l'école :

- Un cartable ;
- Un plumier (trousse) avec crayon gris, gomme, taille-crayons;
- De la colle, des ciseaux ;
- Des crayons de couleur ;
- Un cahier de brouillon ;
- (Classeurs ou cahiers à la demande du titulaire);
- ♣ (Deux fardes (chemises) à glissière).



# 20. Calendrier des congés pour l'année scolaire 2021 - 2022

- 🖊 **Fête de la Communauté française** : le lundi 27 septembre 2021 ;
- 🖊 **Toussaint** : du lundi 1er au vendredi 05 novembre 2021 ;
- Commémoration du 11 novembre (Armistice): le jeudi 11 novembre 2021;



- Journée pédagogique (congé): le vendredi 12 novembre 2021;
- 🖊 **Journée pédagogique (congé)** : le vendredi 10 décembre 2021 ;
- Conseil de classe : le lundi 13 décembre 2021 :
- Vacances de Noël: du lundi 27 décembre 2021 au vendredi 07 janvier 2022;
- 🖊 Vacances de Pâgues : du lundi 04 au lundi 18 avril 2022 inclus ;
- 🖊 **Journée pédagogique (congé)** : le lundi 25 avril 2022 ;
- Ascension : le jeudi 26 mai 2022 ;
- Journée pédagogique (congé): le vendredi 27 mai 2022;
- Pentecôte : le lundi 06 juin 2022 ;
- Conseil de classe : le jeudi 30 juin 2022.

## 21 . Manifestations à l'école :

- ♣ Journée citoyenneté Jeux de coopération : le vendredi 29 octobre 2021 ;
- Visite de Saint-Nicolas : le lundi 06 décembre 2021 ;
- Marché de Noël : le vendredi 17 décembre 2021 ;
- \* Réunion des parents et remise des bulletins : le vendredi 17 décembre 2021 :
- 🖊 Célébration et goûter de Noël : le jeudi 23 décembre 2021 ;
- 🖊 Classes de dépaysement : semaine du 14 février au 18 février 2022 ;
- Journée relax, carnaval : le vendredi 28 février ;
- Blind-test : le vendredi 25 mars 2022 ;
- Souper/dîner des parents et amis et Tournoi de Manille : le samedi 26 mars 2022 ;
- 🖊 **Réunion des parents et remise des bulletins** : le jeudi 31 mars 2022 ;
- Célébration de Pâques Le chemin de croix : le vendredi 1<sup>er</sup> avril 2022 à 10h;

- 🖊 Célébration des Premières Communions : le vendredi 03 juin 2022 à 14h ;
- ♣ Célébration des Professions de foi et des Confirmations : le samedi 04 juin 2022 à 14h ;
- ♣ Fancy-fair: le samedi 25 juin 2022;
- 🖊 Marche parrainée : les lundi 27 et mardi 28 juin 2022 ;
- 🖊 Réunion des parents et remise des bulletins : le mardi 28 juin 2022 ;
- ♣ Fin des cours : le mercredi 29 juin 2022 à 12h15.

⚠ Il se pourrait que certaines des activités programmées soient annulées en fonction de l'évolution du Coronavirus.



Vous pouvez retrouver toutes les dates (réunions parents/remise des bulletins, congés, jours fériés, journées pédagogiques, évènements, etc.) dans le calendrier sur la page d'accueil de notre site :

sainte-gertrude1.com

# 22. Ventilation des frais

Le décret du 12 juillet 2001 prévoit qu'avant le début de l'année scolaire et à titre d'information, une estimation du montant des frais réclamés et de leur ventilation soit portée à la connaissance des parents.

C'est pourquoi, nous voulons, dès à présent, vous informer des frais qui peuvent être réclamés à votre enfant.

Les montants indiqués resteront inchangés durant toute l'année scolaire. Pour le reste, il s'agit de prévisions. C'est ainsi, que si en cours d'année, une activité, visite, exposition, classes de dépaysement ou autre venaient à être organisés, vous en seriez informés au préalable par le titulaire de classe ou la direction.

# Frais obligatoires:

- -Piscine : 5 € (une semaine sur 2 ou sur 4, voir horaire annuel)
- -Différentes activités pédagogiques, citoyennes, sportives, culturelles, artistiques, ... Entrées et déplacements au prix coutant communiqué par le titulaire (maximum 90€ → 30€/trimestre)
- -Hippothérapie au Centaure : 5€ /séance (1X/semaine)
- -Equitation adaptée : 10€ /séance (1 semaine sur 2)
- -Classes de dépaysement : prix communiqué par le titulaire (maximum 200€)

#### Frais facultatifs:

- -Repas complets : 4€ -Potage : 2€/semaine
- -Collations
- -Abonnement à des revues diverses
- -Excursions scolaires

<u>N.B.</u>: Les bénéfices provenant des ventes (boissons, collations saines,...) et marché de Noël sont entièrement redistribués aux enfants pour la diminution du coût (transport pour une activité extérieure, séjour des classes de dépaysement, d'un voyage scolaire, d'activités pédagogiques ou extra-scolaires,...)



# ECOLE FONDAMENTALE SPECIALISEE SAINTE-GERTRUDE

CHEMIN DE WISBECQ, 2 7940 BRUGELETTE

Tél.: 068/45 49 42 – Fax: 068/45 55 69 direction.primaire@sainte-gertrude.be sainte-gertrude1.com
Direction: Nadine DUBOIS

# **Attestation**

# Année scolaire 2021 - 2022

Je soussigné	(NOM - Prénom)
Responsable de l'élève	(NOM - Prénom)
Déclare avoir pris connaissance des direct Gertrude, du règlement des élèves et de la	•
	Date,
	Signature,

IMPORTANT : Ce document est à remettre au titulaire de votre enfant le plus rapidement possible. MERCI.